

APPEL A CANDIDATURES

Accompagnement à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie 2018

Changement climatique, épuisement des énergies traditionnelles, durcissement de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments : autant de bonnes raisons d'économiser l'énergie !

Pour vous aider à réduire vos consommations tout en protégeant l'environnement, nous vous proposons un accompagnement gratuit qui vous permettra d'instaurer une politique de gestion énergétique efficace dans votre institution.

Cet appel à candidatures s'adresse uniquement aux **institutions du secteur à profit social (non marchand) disposant d'un service d'hébergement ou d'accueil de jour** (personnes handicapées, maison de repos, aide à la jeunesse, crèche, maison d'accueil, etc.) et situées en **Wallonie**.

6 institutions pourront bénéficier ainsi du soutien de la Facilitatrice URE secteur Non Marchand de Wallonie durant 9 mois (de mars à novembre 2018). À travers plusieurs rencontres, vous recevrez quatre types d'accompagnement :

- Un accompagnement méthodologique présentant la marche à suivre pour mettre en place une politique d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) efficace.
- Un accompagnement à la connaissance et au suivi des consommations : réalisation d'un cadastre énergétique.
- Un accompagnement technique pour vous guider dans la mise en œuvre de vos projets d'amélioration de la performance énergétique de vos bâtiments (mini-audit sur un bâtiment pilote, relecture ou aide à la conception de cahiers des charges pour une rénovation ou une nouvelle construction, conseils).
- Un accompagnement permettant de mettre en place une campagne de sensibilisation des occupants.

Du matériel de comptage de l'énergie sera également mis à votre disposition (enregistreurs de températures et wattmètres) afin d'identifier les sources de gaspillages et de sensibiliser votre personnel.

Depuis mars 2011, 60 institutions du secteur à profit social ont déjà bénéficié de cette formule d'accompagnement. Cela leur a permis de réduire leurs consommations d'énergie et de poser les bases d'une gestion énergétique efficace de leurs bâtiments.

QUELLES SONT LES CONDITIONS A REMPLIR POUR POSTULER ?

- Etre situé sur le territoire de la **Wallonie**
- Etre une institution du secteur à profit social disposant d'un **service d'hébergement ou d'accueil de jour** (personnes handicapées, maison de repos, aide à la jeunesse, maison d'accueil, etc.)
- Prévoir des moyens humains suffisants pour instaurer une politique d'économie d'énergie : quelques heures par mois pour les membres de l'EcoTeam et **une demi-journée par semaine pour la personne qui endossera le rôle de Responsable énergie**
- Réaliser et collaborer aux différentes étapes de l'accompagnement.

PROGRAMME TYPE D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE ENTRE MARS ET NOVEMBRE 2018

Etapes	Explications	Dates
1^{ère} réunion collective réunissant les 6 institutions sélectionnées (à Namur)	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie d'action, primes, réglementation PEB, outils énergie à disposition, explications concernant la phase de collecte de données et de la réalisation du cadastre 	1 ^{er} mars 2018
Actions à réaliser par l'institution	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du cadastre énergétique Choix d'un bâtiment pilote (grand potentiel d'économie d'énergie) 1^{ère} communication sur le projet URE Désignation d'un responsable énergie 	Mars-avril
	<ul style="list-style-type: none"> Collectes d'informations préliminaires sur le bâtiment pilote en vue d'y réaliser un pré-check Constitution d'une EcoTeam 	Avril
Diagnostic technique du bâtiment pilote	<ul style="list-style-type: none"> Si pas encore d'audit énergétique réalisé, réalisation d'un rapport de pré-check du bâtiment pilote par un auditeur agréé 	Avril
1^{ère} réunion de l'EcoTeam avec le Facilitateur (sur le site de l'institution)	<ul style="list-style-type: none"> EcoTeam de lancement : présentation de l'accompagnement à l'URE, travail sur le diagnostic comportemental et la motivation 	Avril-mai
Actions à réaliser par l'institution	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un sondage énergie auprès des occupants du bâtiment pilote (diagnostic comportemental) Démarrage de la campagne de mesures (wattmètre et enregistreur de température) 	Avril-septembre
	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie sur base du diagnostic technique et comportemental. Elaboration d'un plan d'actions pour le bâtiment pilote. 	Septembre 2018
Actions à réaliser par l'institution	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des mesures "court terme" du plan d'actions Continuation de la campagne de mesures 	Septembre-octobre
	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur la sensibilisation du personnel et des résidents aux économies d'énergie Présentation des premières actions menées Planification des actions à venir 	Novembre 2018
Actions à réaliser par l'institution	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des mesures du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation) 	Novembre 2018 – novembre 2019
4^e réunion de l'EcoTeam avec le Facilitateur (sur le site de l'institution) <i>(sous réserve de prolongation de la mission du Facilitateur par la Wallonie)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Bilan : suivi des consommations (cadastre énergétique mis à jour) 	Novembre 2019
	<ul style="list-style-type: none"> Etat d'avancement plan d'actions (succès-difficultés rencontrés) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Eventuellement : 1^{ère} team énergie pour un nouveau bâtiment 	

Intéressé(e) ? Alors, n'hésitez pas !

Remplissez le formulaire de candidature **avant le 11 février 2018**, accessible à l'adresse suivante : www.unipso.be < Energie < Séminaires et formations < Accompagnement URE ou cliquez [ici](#).

Renseignements

Muriel JADOUL

Facilitateur URE Non Marchand de Wallonie

☎ 02/210.53.03

✉ muriel.jadoul@unipso.be

🌐 www.unipso.be